CENTRE D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE PARIS

DEMANDE D'ATTRIBUTION :
Paris Energie Familles

Ce formulaire est à retourner, complété, daté et signé, à la section d'arrondissement du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris correspondant à votre domicile.

Je soussigné (e) :

Nom de naissance .....

Nom marital .....

Prénom(s) .....

Né(e) le .....

Déclare sur l'honneur avoir établi mon domicile et résider de façon principale et effective à l'adresse suivante :

N° et nom de rue .....

..... Code postal .....

Compléments d'adresse : bâtiment, entrée, escalier, n° de boîte aux lettres ou d'appartement… .....

.....

Téléphone(s) .....

Atteste que chaque enfant au titre duquel la prestation est sollicitée vit au domicile familial ou y revient régulièrement.

Dans le cas où l'un au moins de vos enfants réside à votre domicile dans le cadre d'une garde alternée, nom(s) et prénom(s) du (ou des) enfant(s) concerné(s) .....

.....

.....

■ Je suis averti(e) que la date de réception de cette demande par la section d'arrondissement du CASVP détermine la date d'ouverture des droits à l'aide sollicitée.

■ Je suis averti(e) que j'ai deux mois pour fournir les justificatifs qui me seront demandés à compter de la date de réception de ma demande par la section d'arrondissement du CASVP.
À défaut, ma demande sera classée sans suite. Il m'appartiendra de déposer une nouvelle demande si je désire toujours obtenir la prestation.

■ Je suis averti(e) que tout changement dans ma situation, relatif aux conditions d'octroi de l'aide sollicitée doit IMMÉDIATEMENT être signalé et je suis informé(e) que toute somme indûment perçue peut faire l'objet de remboursement auprès du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.
Toute déclaration frauduleuse, inexacte, incomplète de ma part dans la constitution de mon dossier est passible d'amende ou d'emprisonnement au titre du nouveau Code pénal.

Paris, le

signature du demandeur
ou de son représentant légal

Selon les dispositions légales en vigueur: Toute personne qui figure dans un fichier informatique a le droit d'obtenir communication des informations qui la concernent (sur demande écrite au directeur de la section concernée du CASVP).

paris info Le 3975* Paris.fr
*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe